



Barbara Pompili relance le développement de l'éolien

B. Pompili défend l'éolien, "vital", face à ses détracteurs, dans une conférence de presse :

<https://www.lemondedelenergie.com/pompili-eolien-vital/2021/05/28/>

et en faisant publier une belle brochure :

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/21088_VraiFaux_E%CC%81olien_terrestre%20%281%29.pdf

B. Pompili donne six mois aux préfets pour identifier des « zones favorables » à l'éolien.

"La présente instruction rappelle l'importance de développer l'éolien et la position de l'État à ce sujet. Elle demande aux Préfets de région de réaliser une cartographie des zones favorables au développement de l'éolien afin de sécuriser l'atteinte des objectifs de la PPE et la généralisation des pôles éoliens. Elle précise plusieurs dispositions destinées à uniformiser les pratiques d'instruction (sur les aspects paysagers, la concertation, l'information du public, etc.), et demande d'adresser, chaque année à la DGEC et à la DGPR un compte rendu du volume d'autorisations."

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45178>

Les « petits » arrangements de Barbara Pompili avec la réalité

Les commentaires de [Jean-Paul Oury](#) et [Charles Thimon](#) dans Atlantico

<https://atlantico.fr/article/decryptage/eolien---les-petits-arrangements-de-barbara-pompili-avec-la-realite-environnement-eoliennes-energie-jean-paul-oury-charles-thimon>

Voir aussi en fin d'article les liens vers 2 vidéos utiles.

Bretagne, comment faire de l'espace pour les éoliennes

La Bretagne a déjà commencé à appliquer la consigne de la ministre de libérer du foncier pour installer des éoliennes.

La nouvelle feuille de route de la DREAL Bretagne demande d'identifier les zones moins densément peuplées, où des logements sont isolés et vacants depuis plus de trois ans.

A Plonévez-du-Faou dans le Finistère le promoteur IEL propose de racheter le hameau de Tyboud avec ses 3 maisons occupées par des locataires, pour étendre le site industriel éolien de Collorec. Voir les lettres du collectif Sauvons Ty-Boud aux membres du conseil municipal et au préfet :

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/lettre%20sauvons%20ty%20boud%20cm.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/communication-association/lettre%20sauvons%20ty%20boud%20pre-fet.pdf>



Dans l'Hérault comme ailleurs les villages refusent les projets éoliens

La population des Verreries de Moussans 34 se prononce contre un projet éolien.

<https://www.ventdecolere.org/actualites/Verreries-de-Moussans-Referendum.pdf>

Dans la campagne électorale actuelle pour les élections départementales et régionales, de nombreuses listes demandent l'arrêt ou un moratoire des implantations d'éoliennes, preuve que nos idées sont maintenant partagées par la majorité des habitants des campagnes.

Renforcement de la politique « climatique » allemande

L'Allemagne de plus en plus engagée dans le culte des « renouvelables » .

Le nouveau programme gouvernemental

Le 29 avril 2021 la Cour Constitutionnelle Fédérale de Karlsruhe a publié son jugement de mars 2021 selon lequel les dispositions de la Loi Fédérale sur la Protection du Climat ne sont pas conformes aux droits fondamentaux, dans la mesure où ne sont pas prévues des exigences suffisantes pour la réduction ultérieure des émissions à partir de l'année 2031.

Suite au verdict de la Cour Constitutionnelle, le Conseil des Ministres a adopté dès le 12 mai 2021 un projet révisé de la loi. Le gouvernement compte réduire les émissions de gaz à effet de serre de 65% d'ici 2030 par rapport à 1990, contre 55% auparavant, puis 88% d'ici 2040 avec l'intention d'atteindre en 2045, soit cinq ans plus tôt qu'initialement prévu, la neutralité carbone, c'est-à-dire ne pas émettre davantage que ce que l'Allemagne absorbe dans les puits de carbone (forêts, sols...). Bien sur le programme éolien doit encore être amplifié et accéléré :

<https://allemagne-energies.com/2021/05/13/le-conseil-des-ministres-allemand-adopte-le-12-mai-2021-le-projet-revise-de-la-loi-federale-sur-la-protection-du-climat-bundes-klimaschutzgesetz-suite-au-jugement-de-la-cour-constitutionnelle-feder/>

L'avis critique de la cour des comptes fédérales, mai 2021.

Le gouvernement fédéral veut réaliser la transition énergétique le plus rapidement possible - ce qui pourrait devenir une menace pour l'économie. Pour cela il accepte une hausse des prix de l'électricité et des pénuries d'approvisionnement.

Article de Welt traduit en français avec lien vers l'original allemand :



https://www.ventdecolere.org/international/Allemagne_Cour_des_comptes_fédérale_mai_2021

Mise à jour des documents de Vent de Colère

Plusieurs études de base déjà diffusées par VdC ont été revues et complétées pour figurer sur la nouvelle version du site Ventdecolere.org

<https://www.ventdecolere.org/reglementation/Phases-projet-eolien.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/reglementation/Distance-eoliennes-habitations.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/reglementation/Defrichement.pdf>

<https://www.ventdecolere.org/reglementation/Demantelement.pdf>